Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

AUSTRAL SERVICES BRETAGNE – Constitution de société

Référence : L031111

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 25 avril 2025 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 31/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : AUSTRAL SERVICES BRETAGNE Objet social : Installation de tout équipement de production à source d'énergies renouvelables, et plus particulièrement le solaire photovoltaïque. Réalisation d'audit technique, notamment énergétique, assistance à maîtrise d'ouvrage, et réalisation de prestations de services dans le domaine Siège social : 2 rue des chalutiers 29900 Concarneau. Capital : 100 € Durée : 99 ans Président : AUSTRAL SOLAR FRANCE, SAS au capital de 100000 €, ayant son siège social 47 bd de courcelles 75008 Paris, 948 607 551 RCS de Paris Admission aux assemblées et droits de votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Clause d'agrément : Dans tous les autres cas, et donc en dehors des opérations de reclassement, les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Immatriculation au RCS de Quimper

Consulter cette annonce en ligne

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE